

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	TEILLET Baptiste
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	044Z1283 <i>Teillet Baptiste</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CTA GRAND LIEU SAS 14 rue Jules Verne 44310 - ST PHILBERT DE GRAND LIEU
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S044Z342
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	21/08/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Frédéric Lafay <i>Frederic Lafay</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

21/08/2027

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



Contrôleur : TEILLET Baptiste

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : CQ161QJ Catégorie de véhicule : M1 Energie : GO
Date de mise en circulation : 20/07/2007 N° PV : 2501584

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24011565	06/09/2024	RAS
24011695	19/09/2024	RAS
24011699	19/09/2024	RAS
24012075	25/10/2024	RAS
24012196	07/11/2024	RAS
25014393	13/06/2025	RAS
25014844	25/07/2025	RAS
25014925	01/08/2025	RAS
25015012	12/08/2025	RAS
24011724	20/09/2025	RAS



Contrôleur : TEILLET Baptiste

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage	CONFORME
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire	CONFORME
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	CONFORME
FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	CONFORME	



Contrôleur : TEILLET Baptiste

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.		

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



Contrôleur : TEILLET Baptiste

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.